



Extrait du Schéma d'aménagement et de développement révisé (2008) Auteur : MRC d'Avignon

3. PORTRAIT HISTORIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

3.1 Historique du peuplement

Les premiers occupants de la péninsule gaspésienne étaient les Micmacs; une des nations algonquines, présente sur le territoire 2500 ans avant l'arrivée des européens. Ce peuple vivait de chasse et de pêche, s'établissant à l'embouchure des rivières poissonneuses en été et s'enfonçant dans les terres en hiver.

C'est en 1534 que Jacques Cartier prit possession de la Gaspésie au nom du roi de France, la colonisation ne s'enchaînant que beaucoup plus tard. Les premiers à venir exploiter les bancs de morues étaient les pêcheurs normands, bretons, basques et rochelais. À la suite de la conquête de 1759, l'industrie de la pêche à la morue pu se développer. À cette époque, la Gaspésie vivait presque exclusivement de ses propres ressources, en étant coupée du reste de la province par un vaste arrière-pays. De plus, elle ne comptait que quelques centaines d'habitants. Après 1759, la Baie-des-Chaleurs se peupla d'acadiens principalement réfugiés à Ristigouche, alors que des loyalistes immigraient dans la région suite à l'indépendance américaine de 1774. C'est en 1832 que fut terminé le chemin Kempt qui reliait la région de la Mitis à la Baie-des-Chaleurs, alors que le chemin de fer fit son entrée dans la région en 1889 en s'arrêtant à Maria. Ce n'est qu'en 1911 que le réseau ferroviaire se rendit à Gaspé.

Le XX^e siècle permit la diversification de l'industrie avec la pêche du homard et du hareng. La colonisation de zones agricoles commença aussi à se développer sur la frange littorale de la région et dans la vallée de la Matapédia. L'exploitation forestière prit son essor au début de ce siècle avec l'implantation d'industrie de bois de sciage. Le bois, coupé en hiver, était transporté vers les scieries de la côte au printemps par la drave.

Jusqu'aux grands changements sociaux des années 1960, la population augmenta, quoiqu'un courant d'émigration se mît en place dès la fin des années 1800, diminuant la proportion d'anglophones dans la péninsule. Durant les années 1960, l'état, par l'entremise du bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), tenta diverses interventions d'ordres économiques dans le but de restructurer la société gaspésienne et d'enrayer le chômage dont souffrait la région. Entre autres, des villages furent fermés, comme ce fut le cas notamment de Saint-Louis et de Saint-Étienne-de-Restigouche.

Lors du régime français en Amérique, le système seigneurial s'imposait en Nouvelle-France comme nouveau mode de division des terres. Il encourageait la pénétration des terres en situant la seigneurie près d'un cours d'eau et en la subdivisant en rectangles longs et étroits. Les seigneuries étaient groupées en rangs, le premier de ceux-ci touchant directement au cours d'eau. Contrairement à la plupart des régions du Québec, aucun peuplement permanent ne s'est établi sous le régime français dans la Baie-des-Chaleurs. Les véritables tentatives de colonisation ne furent possibles qu'avec l'arrivée des acadiens après 1760. Le système seigneurial ne s'étant jamais développé, faute d'habitants, la région est divisée en cantons, ou « township », mode de division des terres instauré par les Anglais après la conquête. C'est en 1786 que furent tracé les cantons de Nouvelle, Carleton, Maria et New Richmond.

3.2 Évolution de la population

Les modifications de la structure économique et du mode de vie du dernier quart de siècle ont entraîné une baisse des effectifs démographiques de la MRC. L'industrialisation et l'attrait des activités du secteur tertiaire dans les centres urbains expliquent en partie l'abandon des exploitations agricoles marginales et, par le fait même, la décroissance des milieux ruraux. Les pertes de population n'ont cependant pas été homogènes sur l'ensemble du territoire. À l'ouest, certaines municipalités ont perdu plus de la moitié de leur population depuis 1971. Par contre, à l'est, les diminutions sont beaucoup moins importantes et certaines municipalités ont même enregistré des augmentations appréciables. Donc, mis à part les pertes vers l'extérieur du territoire, il est permis de supposer qu'un certain nombre de migrations se sont effectuées de l'ouest vers l'est de la MRC. Le tableau 4 présente l'évolution de la population depuis 1951.

Les tableaux 5 et 6 présentent le bilan migratoire et le taux d'accroissement naturel de la MRC qui sont tous deux négatifs pour les dernières années. La population continue donc de diminuer à chaque année.



3.3 Composition de la population

Le tableau 4 présente la population des municipalités de la MRC d'Avignon selon le groupe d'âge. Il est à noter que les données provenant de Statistiques Canada incluent les deux réserves amérindiennes dans la compilation des données.

Quant aux sexes, il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes. Selon l'Institut de la statistique du Québec, on compte 49,6 % d'hommes et 50,4 % de femmes pour les différents groupes d'âges.

Le tableau 5 présente l'état matrimonial légal de la population âgée de 15 ans et plus. Il est à noter que, parmi la population non mariée, 18,3 % vit en union libre dans la MRC, comparativement à 17 % pour le Québec et 18,8 % pour la région administrative.

Le tableau 6 présente l'appartenance linguistique de la population de la MRC, en comparaison avec la Gaspésie et le Québec. On peut constater que la MRC recèle une plus grande proportion d'anglophone que l'ensemble de la Gaspésie malgré que la langue dominante soit le français. La religion catholique est de loin la plus pratiquée.

Le nombre total de ménages de la MRC est passé de 5 450 en 1991, à 5 825 en 1996, et à 6025 en 2001 (Statistiques Canada 2002, Profil des communautés 1991, 1996 et 2001).

La population de la MRC possède, en pourcentage, deux fois moins de diplômes universitaires que celle du Québec, mais plus de diplômes d'écoles de métier et autant de diplômes d'études collégiales. La population âgée est moins scolarisée, sauf au niveau des études universitaires et surtout au niveau des études collégiales (tableau 7).

Tableau 1 : Évolution de la population des municipalités depuis 1951

Municipalités	1951	1961	1971	1981	1985	1991	1996	2001	2006	Variation 1985-2006
Carleton-sur-Mer*	2 055	2 183	2 433	2 710	2 780	2 749	2 883	4 010	4048	- 0,5
Escuminac	916	849	727	652	640	632	661	604	622	- 2,8
L'Ascension-de-Patapédia	1 002	998	635	383	360	303	267	231	221	- 38,6
Maria	1 520	1 696	2 004	2 277	2 340	2 491	2 581	2 458	2442	4,4
Matapédia	1 042	982	974	845	830	786	749	707	758	- 8,7
Nouvelle	2 537	2 711	2 508	2 280	2 300	2 111	2 009	1 960	1948	- 15,3
Pointe-à-la-Croix	1 459	1 320	1 444	1 481	1 480	1 541	1 607	1 513	1581	6,8
Saint-André-de-Restigouche	872	794	464	253	240	227	220	218	220	- 8,3
Restigouche-Partie-Sud-Est	288	170	145	155	140	154	155	165	176	25,7
Saint-Alexis-de-Matapédia	969	979	1 101	904	870	786	747	665	660	- 24,1
Saint-François-d'Assise	1 334	1 490	1 118	904	880	883	897	807	795	- 9,6
Saint-Omer*	1 312	1 692	1 304	1 267	1 290	1 367	1 381	X	X	X
Total	15 206	15 864	14 857	14 111	14 150	14 030	14 160	13 338	13 471	- 4,8

* : La Municipalité de Saint-Omer a été fusionnée à Carleton en 2000 pour devenir Carleton-sur-Mer.

Source : Projet de schéma d'aménagement révisé 1 et Répertoire des municipalités du Québec (2006)

Tableau 2 : Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales de la MRC (2001-2005)

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2001-2005
Migrations internationales					
Immigrants	11	1	0	0	12
Émigrants	4	- 9	0	0	- 5
Migrations interprovinciales					
Entrants	197	186	174	194	751
Sortants	127	144	133	156	560
Migrations intraprovinciales					
Entrants	376	441	408	408	1633
Sortants	520	518	482	482	2002
Solde migratoire total	- 67	- 25	- 33	- 36	- 161

Source : Institut de la statistique du Québec (2006)

Tableau 3 : Naissances, décès et accroissement naturel de la MRC (2002-2005)

	2002	2003	2004	2005
Naissances	127	122	77	77
Décès	151	154	111	138
Accroissement naturel	- 24	- 32	- 34	- 61

Source : Institut de la statistique du Québec (2006)



Tableau 4 : Population des principales municipalités et de la MRC selon le groupe d'âge (%)

Groupe d'âge	Avignon	L'Ascension-de-Patapédia	Saint-François-d'Assise	Saint-Alexis-de-Matapédia	Saint-André-de-Restigouche	Matapédia
0-4 ans	5,0	4,3	6,2	3,8	4,5	3,5
5-14 ans	13,7	15,2	13,7	12,8	13,6	10,6
15-19 ans	7,1	6,5	8,7	7,5	9,1	7,8
20-24 ans	5,4	2,2	5,0	3,0	4,5	5,7
25-44 ans	26,9	21,7	23,6	21,8	27,3	25,5
45-54 ans	15,8	15,2	15,5	13,5	18,2	16,3
55-64 ans	10,5	19,6	9,9	15,8	4,5	9,2
65-74 ans	8,2	15,2	12,4	9,0	13,6	12,8
75-84 ans	5,6	2,2	5,0	9,0	4,5	6,4
85 ans et plus	1,8	0	1,2	3,0	2,3	2,8
Population totale	15 270	221	795	660	220	758
Groupe d'âge	Restigouche-Partie-Sud-Est	Pointe-à-la-Croix	Escuminac	Nouvelle	Carleton-sur-Mer	Maria
0-4 ans	9,0	5,0	3,3	4,3	4,6	3,6
5-14 ans	9,0	13,2	14,0	12,8	12,0	12,0
15-19 ans	6,1	7,3	5,8	6,9	6,7	6,9
20-24 ans	6,1	5,6	4,9	5,4	5,5	5,1
25-44 ans	27,2	29,8	30,6	27,6	26,8	25,2
45-54 ans	18,1	16,2	14,9	14,8	16,8	19,1
55-64 ans	12,1	10,3	9,9	12,0	11,1	10,2
65-74 ans	12,1	7,0	8,3	8,9	8,0	7,1
75-84 ans	6,1	4,6	6,6	5,9	6,6	6,5
85 ans et plus	3,0	0,1	1,6	1,3	1,7	3,6
Population totale	176	1 581	622	1 948	4048	2 442

Source : Statistiques Canada (2001)

Tableau 5 : État matrimonial légal de la population âgée de 15 ans et plus de la MRC (%)

	Avignon	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Québec
Célibataire	40,7	41,6	40,7
Marié(e)	40,4	41,3	40,2
Séparé(e)	2,8	1,8	2,3
Divorcé(e)	8,1	7,1	10,0
Veuf (ve)	7,9	8,2	6,7

Source : Statistiques Canada (2001)



Tableau 6 : Première(s) langue(s) parlée(s) et encore comprise(s), et religion pratiquée dans la MRC, la région et la province (%)

	Avignon	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Québec
Langue			
Anglais seulement	15,1	9,2	7,8
Français seulement	79,3	89,1	80,9
Anglais et français	0,7	0,7	0,7
Autres langues	4,9	0,9	10,6
Religion			
Catholique	92,6	92,8	83,4
Protestante	4,2	5,2	4,7
Juive	0,06	0,01	1,3
Autres religions	0,04	0,06	0,05
Aucune appartenance religieuse	2,7	1,7	5,8

Source : Statistiques Canada (2001)

Tableau 7 : Taux de scolarité de la population de la MRC, de la région et de la province (%)

	Avignon	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Québec
Population totale âgée de 20 à 34 ans			
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	22,9	28,3	16,0
Certificat d'études secondaires et/ou certaines études postsecondaires	22,9	22,8	23,3
Certificat ou diplôme d'une école de métier	19,5	13,0	13,8
Certificat ou diplôme d'études collégiales	24,2	24,8	24,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire	10,8	11,1	22,1
Population totale âgée de 35 à 44 ans			
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	30,4	35,2	20,7
Certificat d'études secondaires et/ou certaines études postsecondaires	21,6	22,1	26,4
Certificat ou diplôme d'une école de métier	19,8	15,6	13,5
Certificat ou diplôme d'études collégiales	18,0	17,2	18,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire	10,0	9,9	21,3
Population totale âgée de 45 à 64 ans			
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	42,7	48,0	31,1
Certificat d'études secondaires et/ou certaines études postsecondaires	19,5	21,2	27,3
Certificat ou diplôme d'une école de métier	14,0	11,5	11,1
Certificat ou diplôme d'études collégiales	11,4	8,9	11,4
Certificat, diplôme ou grade universitaire	12,4	10,3	19,0

Source : Statistiques Canada (2001)

3.4 Répartition de la population

Avec une population totale de 13 471 habitants (en 2006) et une superficie de 3 460 km², la densité de population est de 3,89 hab./km² ou 7,75 hab./km² en faisant abstraction des TNO. Le territoire de la MRC se caractérise donc par une grande dispersion de sa population.

Le secteur Maria à Nouvelle, en bordure de la baie des Chaleurs, prend la forme d'un rideau continu d'habitations qui se transforme, en maint endroit, en longs villages-rues où se joignent des rues transversales. L'espace habité se prolonge de manière discontinue dans l'arrière-pays. Ces trois municipalités renferment 62,6 % de la population totale de la MRC.

Compte tenu du relief, les zones habitées du secteur Escuminac à Matapédia se font plus restreintes et dispersées le long de la route 132. Tout comme le secteur précédent, l'habitat se



prolonge de façon éparsse vers l'intérieur des terres. Ces quatre municipalités renferment 23,3 % de la population totale de la MRC.

Finalement, le secteur de Saint-André-de-Restigouche jusqu'à L'Ascension-de-Patapédia se localise sur le sommet des hauts plateaux appalachiens. Les agglomérations se concentrent en noyaux de villages avec quadrillage de rangs. Ces quatre municipalités renferment 14,1 % de la population totale de la MRC.

3.5 Activité et gains de la population

Le tableau 8 présente les taux d'activité, d'emploi et de chômage pour la MRC, la Gaspésie et le Québec en 2001. Les taux d'activité (pourcentage de la population active âgée de 15 ans ou plus) et d'emploi sont plus faibles que dans la province, mais légèrement supérieurs à la région, alors que les taux de chômage de la MRC et de la Gaspésie sont 2,8 fois plus élevés qu'au Québec.

Les gains de la population de la MRC étaient, en 2001, légèrement inférieurs à ceux de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de beaucoup inférieurs à ceux de la population québécoise, tant du point de vue de l'emploi à temps partiel que de l'emploi à temps plein (tableau 9). La pauvreté est un phénomène non négligeable, car environ 16 % des ménages (incluant les personnes seules) et un tiers des familles monoparentales vivent avec de faibles revenus (tableau 10).

Il est à noter que les données provenant de Statistiques Canada incluent les deux réserves amérindiennes dans la compilation des données.

Tableau 8 : Indicateurs de la population active de la MRC en 2001 (%)

	Avignon	Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	Québec
Taux d'activité	56,0	53,7	64,2
Taux d'emploi	42,9	41,6	58,9
Taux de chômage	23,3	22,4	8,2

Source : Statistiques Canada (2001)

Tableau 9 : Gains moyens en 2000 pour la MRC, la région et la province (\$)

	Avignon	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Québec
Gains moyens (total des personnes ayant touché des gains)	21 574	22 780	29 385
Gains moyens (personnes ayant travaillé toute l'année, à plein temps)	32 291	35 682	39 217

Source : Statistiques Canada, 2001

Tableau 10 : Proportion de familles à faible revenu selon le type de famille pour la MRC (%)

	2001	2002	2003
Proportion de familles et de personnes hors familles à faible revenu	15,9	16,5	16,1
Famille comptant un couple	6,6	6,7	6,4
Famille monoparentale	32,4	34,3	31,2
Personne hors famille	21,5	22,8	23,1

Source : Institut de la statistique du Québec (2006)

3.6 Activités économiques

3.6.1 Agriculture

Subissant un effritement dans les années 1960, les exploitations agricoles, dans l'ensemble, se sont transformées et consolidées. Le modèle de la petite ferme familiale de subsistance du début du XX^e siècle tend à disparaître. Les entreprises sont de plus en plus modernes, mécanisées et spécialisées. Les bons sols se localisent dans la zone côtière de la Baie-des-



Chaleurs et sur les hauts plateaux appalachiens. Les possibilités de l'arrière-pays vont de médiocres à nulles en raison du relief montagneux.

L'étude pédologique des sols de la Gaspésie dénombre 12 907 hectares de terre en culture sur le territoire de la MRC. Les 84 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ déclarent cultiver quelque 6 212 hectares de terres. Les cultures pérennes représentent plus de 79 % de ces superficies. Ce sont les productions de fourrages et de céréales qui dominent suivi de l'acériculture. Du côté des productions animales, la MRC compte 3 759 unités animales (ua) toutes productions confondues. Le cheptel bovin domine, suivi de celui des ovins.

Sur le plan environnemental, la pression engendrée par les activités agricoles est relativement faible considérant la charge d'animaux par hectare et la prédominance des cultures pérennes par rapport aux cultures annuelles. Le ratio ua/ha est de 0,6 alors que le point d'équilibre se situe à 1 ua/ha. Un pourcentage élevé de cultures pérennes réduit les risques de pollution diffuse grâce au couvert végétal permanent qu'il offre.

Le tableau 11 présente, pour chaque municipalité, le nombre d'entreprises agricoles en indiquant les superficies agricoles qu'elles occupent ainsi que les revenus qu'elles génèrent. Près de la moitié des superficies agricoles se retrouvent dans les municipalités de l'ouest, alors que les trois municipalités du centre ne concentrent que peu d'activités de ce genre. Carleton-sur-Mer et Nouvelle possèdent de grandes superficies agricoles, mais pas beaucoup de revenus en proportion du nombre d'entreprises qu'elles recèlent.

Tableau 11 : Superficies des zones agricoles en zone verte et nombre total de fermes pour chaque municipalité

Municipalités	Entreprises		Superficie des zones agricoles		Revenus	
	nombre	%	ha	%	\$	%
L'Ascension-de-Patapédia	6	7	1 193	10	759 674	12
Saint-François-d'Assise	3	4	283	2	305 282	5
Saint-Alexis-de-Matapédia	10	12	1 883	15	1 089 375	17
Saint-André-de-Restigouche	6	7	2 325	19	911 825	14
Matapédia	4	5	818	7	605 638	9
Restigouche-Partie-Sud-Est	0	0	0	0	0	0
Pointe-à-la-Croix	0	0	0	0	0	0
Escuminac	7	8	681	5	550 487	9
Nouvelle	21	25	2 106	17	796 571	12
Carleton-sur-Mer	16	19	2 478	20	874 338	14
Maria	11	13	713	6	534 277	8
Total	84	100	12 479	100	6 427 467	100

Source : MAPAQ (2006)

3.6.2 Forêt

La forêt couvre 92,4 % du territoire de la MRC, soit une superficie de 323 606 ha. De cette superficie, 76,7 % est du domaine public et 23,3 % est du domaine privé.

Quatre domaines climatiques définissent le couvert forestier de la MRC. Par ordre d'importance, il s'agit de la sapinière à bouleau blanc, de la sapinière à épinette noire, de l'érablière à bouleau jaune et de la sapinière à bouleau jaune.

La gestion de la forêt publique est sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles - Forêt (MRNF). Le style de coupe pratiquée par les exploitants sur les terres du territoire public est, pour la majorité, de la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) et la récolte de la matière ligneuse se fait principalement par abattage mécanisé ou semi mécanisé pour des espèces résineuses (sapin et épinette). La récolte de matière ligneuse dans les peuplements à dominance feuillue (érables et bouleaux) se fait principalement par la méthode de récolte dite d'éducation de peuplements (coupes de jardinage, pré-jardinage, d'éclaircies commerciales et de réserve de semenciers) et est pratiquée principalement par la coupe manuelle et la coupe mécanisée. Cependant la récolte mécanisée constitue la méthode



principale de récolte de bois sur forêt publique alors que la récolte manuelle est principalement utilisée en forêt privée. Le transport du bois est assuré par les camions à remorques conçus pour le bois façonné ou en longueur.

La remise en production des sites, après la récolte, est principalement axée vers la régénération naturelle des parterres de coupe devenue possible par l'adaptation des méthodes de coupe afin d'assurer la protection des jeunes tiges établies avant la coupe. Le reboisement est essentiellement utilisé pour la remise en production des sites perturbés ou déficients, tel que les aires d'ébranchages, les sentiers de débardage ou encore des zones affectées par des feux de forêt. Les essences les plus en demande sont les épinettes blanches et les épinettes noires. La transformation de la matière ligneuse s'articule autour d'une dizaine d'usines. Le type ainsi que le volume de consommation sont essentiellement dictés par le droit ou non de s'approvisionner en forêt publique ou privée. La classification de ces usines est la suivante :

- Trois usines détiennent des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (C.A.A.F.) sur la forêt publique et peuvent aussi acquérir des volumes de bois provenant de la forêt privée.

- Il est estimé qu'une douzaine d'usines doivent s'approvisionner exclusivement en forêt privée pour leurs besoins en matière ligneuse.

Ces dernières peuvent être ou non des établissements fixes, car l'on connaît depuis quelques années la venue des scieries mobiles de très petites dimensions qui sont très efficaces. Les scieries qui s'approvisionnent exclusivement de la forêt privée sont de tailles beaucoup plus petites que celles détenant des C.A.A.F., car les volumes disponibles en forêt privée ne sont que 15 à 20 % de ceux de la forêt publique et se transigent à un prix généralement plus élevé. Ce bois n'étant normalement pas garanti à aucune usine, il est sur le marché libre. La forêt sur le territoire public demeure principalement une forêt mature composée de peuplements résineux laissant peu de manœuvre à ses gestionnaires. La principale méthode d'aménagement demeure la coupe totale avec régénération naturelle ou artificielle des parterres de coupe.

La possibilité forestière de ces usines est la suivante :

- Les Industries GDS Inc. : 85 600 m³ de sapin-épinette-pin-mélèze;
- Produits forestiers mécanisés, SEC : 206 680 m³ de sapin-épinette-pin-mélèze;
- Gaston Cellard Inc. : 19 640 m³ de sapin-épinette-pin-mélèze et 4 000 m³ de feuillus durs.

La fermeture de l'usine de Smurfit-Stone de New-Richmond à l'été 2005, va certainement influencer le marché forestier sur le territoire puisqu'il n'existe plus de papetière en Gaspésie. Les papetières les plus près sont au Nouveau-Brunswick.

Les principales perturbations naturelles qui ont façonné l'aspect de la forêt sont les incendies forestiers et l'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Tous les deux sont responsables d'énormes dégâts du couvert forestier. Actuellement, les méfaits de ces derniers ont diminué considérablement. D'abord, le développement de nombreuses voies d'accès ainsi que les techniques de détection aérienne et de suppression par avion-citerne ont permis de diminuer les superficies détruites par le feu. Pour ce qui est de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, l'épidémie semble en régression sans que l'on en connaisse véritablement les raisons.

Les lots intramunicipaux de la MRC font l'objet de convention d'aménagement forestier (CAF) avec deux organismes de gestion en commun (OGC). Le Groupement Agro-Forestier de la Ristigouche inc. œuvre dans les municipalités de L'Ascension-de-Patapédia à Pointe-à-la-Croix, alors que Les Entreprises agricoles et forestières gaspésiennes inc. œuvre dans les municipalités d'Escuminac à Paspébiac. Les lots intramunicipaux représentent environ 11 % de la superficie des terres privées de la MRC. Le tableau 15 présente les superficies de terrain forestier productif accessible pour les lots intramunicipaux.

Les quantités de bois disponibles en forêt privée sont présentées sur le tableau 12. C'est la MRC qui gère la réglementation visant la coupe abusive en milieu privé.

Tableau 12 : Quantité de bois disponible en forêt privée de la MRC (m³)

	Sapin-épinette	Cèdre	Peupliers	Feuillus durs	Autres résineux	Total
Possibilité forestière annuelle	22 101	6 228	16 583	29 653	710	75 275
Prélèvement annuel moyen (2001 à 2005)	17 685	3 630	17 820	12 055	1 490	52 680

Source : Syndicat des producteurs de bois (2006)



Tableau 13 : Terrain forestier productif accessible (pente 0 à 40 %) des lots intramunicipaux

Superficie par type de couvert (ha)		Superficie par classe d'âge (ha)		Volume résineux et feuillu par type de couvert (m ³)			
Résineux	1 511	En régénération	974	Type de couvert	Volume résineux	Volume feuillu	Total
Mélangé	2 440	10 ans	1 380	Résineux	36 790	9 542	46 332
Feuillu	5 361	30 ans	1 882	Mélangé	105 455	104 408	209 863
En Régénération	974	40 ans	105	Feuillu	114 717	408 915	523 632
		50 ans	3 946	En régénération	0	0	0
		70 ans	1 917				
		90 ans	82				
		120 ans	0				
Total	10 286	Total	10 286	Total	256 962	522 865	779 827

Source : Ministère des Ressources naturelles (1996)

3.6.3 Pêche

Dans la MRC d'Avignon, la pêche s'orchestre en fonction de deux unités hydrographiques distinctes, soit la baie des Chaleurs à l'est du territoire et les rivières Matapédia, Patapédia et Ristigouche à l'ouest.

La baie des Chaleurs appartient à l'entité maritime de la Gaspésie. En ce sens, les espèces pêchées, tels le homard, le pétoncle, le hareng, la plie, etc... sont sensiblement les mêmes que celles du Golfe Saint-Laurent.

La pêche en mer a connu un important déclin depuis les dernières dizaines d'années, notamment pour une des plus grandes industries que la Gaspésie ait connue : la pêche à la morue. En 1993, un moratoire sur cette pêche a été imposé par le ministère Pêches et Océans Canada (MPO).

D'autres espèces ont aussi connues des baisses d'abondance. Le dragage intensif, en détruisant partiellement l'habitat du poisson de fond, a presque fait disparaître le plus gros banc de pétoncles géants en plus de rendre la pêche à la plie rouge non rentable. Le hareng Atlantique et le maquereau bleu peuvent encore soutenir une pêche commerciale, malgré que leurs stocks aient diminués. L'éperlan est pêché de façon sportive et commerciale lorsque la mer est gelée en hiver.

Depuis le milieu des années 90, une nouvelle forme d'exploitation marine est en expansion, la mariculture. Une dizaine de sites d'élevage de la moule bleue sont en place au large de Carleton-sur-Mer. La rentabilité de cette ressource n'est toutefois pas atteinte, les marchés ne permettant pas d'écouler la totalité de la production.

Le homard fut exploité intensément à partir des années '70 et ce, durant une vingtaine d'années. Toutefois, depuis les prises record de 1992-1993, les stocks locaux sont en constante diminution.

L'exploitation commerciale du crabe commun s'est installée dans la baie des Chaleurs vers la fin des années 1980, en étant encadrée par des règles de gestion strictes du MPO.

La MRC d'Avignon renferme plusieurs rivières pour la pêche sportive au saumon. Les principales étant les rivières Matapédia, Patapédia et Ristigouche. Les efforts de restauration de la rivière Nouvelle ont permis de réintroduire le saumon dans ce cours d'eau. Ces rivières à saumon génèrent de fortes retombées économiques.

3.6.4 Secteurs d'activité économique

Le tableau 14 présente l'importance des secteurs économiques en matière d'emplois. Le secteur des services est l'employeur le plus important avec plus de 75 % de la population active qui y travaille. Les emplois du secteur primaire sont concentrés dans l'exploitation forestière et la transformation du bois.

Depuis le milieu du XX^e siècle, le tourisme a pris une place de plus en plus importante dans la péninsule, permettant l'essor d'une nouvelle activité économique ayant de fortes retombées. Aussi, ces dernières années, on assiste à un engouement pour l'implantation d'éoliennes servant à la production d'énergie.



Il est à noter que les données proviennent de Statistiques Canada et incluent les deux réserves amérindiennes dans la compilation des données

Tableau 14 : Secteurs d'activité économique

Secteurs	Emplois (nombre)	Emplois (%)
Secteur primaire		
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	805	12,4
Secteur secondaire		
Construction	380	5,9
Fabrication	365	5,6
Secteur tertiaire		
Services publics	45	0,7
Commerce de gros	90	1,4
Commerce de détail	705	10,9
Transport et entreposage	285	4,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	95	1,5
Finance et assurances	155	2,4
Services immobiliers et services de location et de location à bail	35	0,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	115	1,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et services d'assainissement	190	2,9
Services d'enseignement	470	7,2
Soins de santé et assistance sociale	1275	19,7
Arts, spectacles et loisirs	130	2,0
Hébergement et services de restauration	470	7,2
Autres services sauf les administrations publiques	410	6,3
Administrations publiques	470	7,2
Total	6475	
Industrie sans objet	290	
Total (population active totale de 15 ans et plus)	6765	

Modifié de www.gaspesie-les-îles.org

Source : Statistiques Canada (2001)